Métropole. La réponse de Daniel Moysan

Alors que des voix d'élus s'élèvent pour protester contre une fusion rapide de la CCPCAM avec la Métropole de Brest, Daniel Moysan a contre-attaqué, vendredi, par voie de communiqué. Il y défend vigoureusement sa volonté et celle de Louis Ramoné de voir cette fusion aboutir sans tarder.

Daniel Moysan a réitéré sa volonté de voir cette fusion avec la Métropole de Brest aboutir rapidement. (Photo d'archives Le Télégramme)

Dominique Le Pennec, Jean-Marie Béroldy ou encore Patrick Berthelot : de nombreuses voix se sont élevées, ces derniers jours, contre la volonté de Daniel Moysan, président de la Communauté de communes Presqu'île de Crozon - Aulne maritime (CCPCAM), et Louis Ramoné, vice-président aux transports, de voir la communauté de communes fusionner rapidement avec la Métropole de Brest. Ces trois élus ou anciens élus du territoire souhaiteraient notamment voir cet enjeu abordé au moment de la campagne des municipales de 2020.

Daniel Moysan a répondu par communiqué, vendredi. « À partir d'une étude d'opportunité, nous avons souhaité lancer une étude de faisabilité, après avoir recueilli l'avis unanime des dix maires en bureau communautaire. Cette étude ne préjugeant en rien de la décision qui sera prise après examen et débats », relève Daniel Moysan.

« Des procédures référendaires irresponsables »

« Il nous paraît irresponsable que certains se retranchent derrière des procédures référendaires pour éviter de se prononcer. N'ont-ils pas été élus pour décider dans le respect des règles démocratiques ? De notre côté, nous ne souhaitons plus attendre, et estimons qu'il faut en finir avec l'ancien monde dès maintenant, les communes ayant besoin de l'intercommunalité et celle-ci de la métropole », scande Daniel Moysan.

« En effet, la loi du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles a consacré les métropoles : douze de droit commun dont Brest et trois à statut particulier (Paris, Lyon et Marseille-Aix en Provence). En parallèle, le nombre de régions est passé de 22 à 13. Ainsi, une nouvelle organisation décentralisée de l'Administration est en train de se mettre en place. Dès lors, comment feindre d'ignorer la prépondérance prise par les métropoles ? », interroge le président de la CCPCAM.

« Lors d'un voyage d'étude récent avec les présidents des communautés de communes, nous avons pu nous rendre compte que la ville de Reims avait pu intégrer 144 communes avec une neutralité fiscale et budgétaire, tout en dynamisant la prépondérance des fonctions des maires. Au sein d'une métropole, chacun prend sa place et son espace, la métropole innervant l'ensemble en préservant la proximité », soutient-il dans son communiqué.

« Dans un contexte de concurrence régionale, le risque aujourd'hui est de voir un décrochage de la Métropole brestoise vis-à-vis de l'est breton que sont Rennes et Nantes. Il s'en suivrait un affaiblissement de la voix et du rayonnement de l'ouest breton au plan national et international. Pouvons-nous laisser faire et attendre le déclin ? », requestionne Daniel Moysan.

« Méconnaissance du territoire »

« Nous notons, par ailleurs, qu'en ce qui concerne les transports maritimes, certains arguments avancés démontrent une méconnaissance de notre territoire et de la demande exprimée, critique Daniel Moysan. En ce qui concerne les urgences, il s'agit d'un point de vigilance qui retiendra notre attention au moment des conclusions finales ».

Daniel Moysan conclut son propos par une pique adressée aux élus s'étant exprimés pour aborder la question dans la prochaine campagne : « Messieurs les candidats, à l'élection de 2020, prenez votre temps, arrêtez vos querelles de clocher et souvenez-vous des paroles de Saint-Exupéry qui écrivait : " Être un homme, c'est sentir en posant une pierre que l'on contribue à bâtir le monde " ».